Formation initiale ATEX Niveau 2 électrique et mécanique – Personnel encadrant

7Atex2EM

Maîtrisez l'encadrement des interventions électriques et mécaniques en zone ATEX : analysez les risques, préparez les travaux et faites appliquer les mesures de prévention adaptées.
Vous souhaitez comprendre la réglementation avant de choisir une formation ? Consultez notre guide consacré aux obligations ATEX de l'employeur, au zonage 0/1/2 et 20/21/22 ainsi qu'au DRPCE.

Présentiel et/ou Distanciel
(Dates ou Participants) -

Objectifs

Cette formation vise à permettre à l'entreprise de :
- **renforcer la maîtrise du risque d'explosion** lors des opérations électriques et mécaniques réalisées en zone ATEX ;
- disposer de personnels capables de **préparer, organiser et superviser les interventions** en atmosphère explosive ;
- **harmoniser les pratiques de prévention** entre les équipes de maintenance, d'exploitation et les entreprises extérieures ;
- réduire les risques d'incident liés à une mauvaise interprétation du zonage, à l'utilisation d'un matériel inadapté ou au non-respect des procédures ;
- améliorer le contrôle des autorisations, modes opératoires, permis de travail et mesures de prévention applicables ;
- fournir à l'employeur des éléments lui permettant **d'apprécier les compétences acquises** avant de confier au salarié des missions d'encadrement en zone ATEX ;
- contribuer au respect des obligations de prévention et à la mise en œuvre des dispositions définies dans le **DRPCE** de l'établissement.

Les + métier

Formation initiale ATEX 2 électrique et mécanique à Lyon : analysez les risques, préparez les travaux et supervisez les équipes en zone explosive.

Public Visé

Personnel chargé de préparer, organiser, superviser ou contrôler des interventions électriques et mécaniques en zone ATEX, notamment :responsables et techniciens de maintenance ou d'exploitation ;responsables techniques, ingénieurs et chargés d'affaires ;chefs d'équipe, chefs de chantier et chargés de travaux ;coordinateurs de travaux et donneurs d'ordre ;responsables HSE, référents ATEX et responsables sécurité ;personnels encadrant des intervenants ou des entreprises extérieures en atmosphère explosive.Cette formation s'adresse aux professionnels disposant de connaissances techniques en électricité et en mécanique et amenés à encadrer des personnels intervenant en zone ATEX. Elle n'est pas destinée aux seuls opérateurs d'exécution, qui relèvent plutôt du niveau ATEX 1.

Pré Requis

Avoir suivi une formation ATEX niveau 1 électrique et mécanique, ou justifier de connaissances équivalentes sur les risques liés aux atmosphères explosives.
Posséder des **connaissances techniques en électricité et en mécanique** ainsi qu'une expérience en maintenance, travaux, exploitation ou encadrement en milieu industriel.
Être amené à **préparer, organiser, superviser ou contrôler des interventions en zone ATEX**.
Comprendre le français afin d'assimiler les consignes de sécurité, la documentation technique et les évaluations.

Objectifs pédagogiques et d'évaluation

Identifier les mécanismes de formation d'une atmosphère explosive et les principales sources d'inflammation d'origine électrique, mécanique, thermique ou électrostatique.
Interpréter le zonage ATEX, le DRPCE, les consignes de sécurité et les documents techniques applicables à une intervention.
Analyser les risques ATEX liés à des travaux électriques et mécaniques afin de déterminer les conditions nécessaires à leur réalisation en sécurité.
Vérifier l'adéquation des matériels et équipements destinés aux zones ATEX, notamment à partir de leur marquage, de leur catégorie, du groupe de substances et de la classe de température.
Préparer et organiser une intervention en zone ATEX en définissant les mesures de prévention, les autorisations, les contrôles préalables et les moyens de protection requis.
Encadrer et contrôler les travaux réalisés par les personnels intervenants, en veillant au respect du mode opératoire, des limites d'intervention et des consignes ATEX.
Détecter une situation non conforme ou dangereuse, interrompre l'intervention si nécessaire et assurer le signalement ainsi que la traçabilité des

SARL EVINCEL au Capital de 13 000 €
3 Rue Étienne et Jean Guignardat 69680 CHASSIEU - Bureau : 04 78 22 58 98 - E-mail : contact@evincel.fr - Site web : www.evincel.fr
Déclaration d'organisme de formation enregistrée sous le numéro 82 69 12850 69 auprès du préfet de région Rhône-Alpes
SIRET : 79338142700046 - Code NAF : 8559A - N° de TVA : FR 03 793381427

anomalies constatées.

Parcours pédagogique

Principes fondamentaux des atmosphères explosives : mécanismes de formation d'une ATEX, caractéristiques des gaz, vapeurs et poussières combustibles, conditions nécessaires à l'explosion et conséquences possibles.
Cadre réglementaire et responsabilités : obligations de prévention, rôle de l'employeur, missions et limites du personnel encadrant, articulation avec le DRPCE, les consignes et les procédures internes.
Zonage ATEX et documents de prévention : identification des zones gaz et poussières, lecture des plans de zonage, exploitation du DRPCE, des permis de travail, plans de prévention et modes opératoires.
Sources d'inflammation électriques et mécaniques : arcs et étincelles électriques, échauffements, électricité statique, surfaces chaudes, frottements, chocs, travaux par points chauds et autres situations susceptibles de provoquer une inflammation.
Matériels utilisables en zone ATEX : lecture et interprétation du marquage des équipements électriques et non électriques, catégories, groupes, classes de température, niveaux de protection et adéquation du matériel avec la zone concernée.
Analyse et préparation des interventions : identification des dangers, évaluation des risques, définition des mesures de prévention, consignations, contrôles d'atmosphère, ventilation, balisage, choix des outils et coordination des intervenants.
Encadrement des travaux électriques et mécaniques : organisation des opérations, briefing des équipes, contrôle des compétences et autorisations, vérification du respect des procédures et surveillance des conditions d'intervention.
Gestion des anomalies et situations dangereuses : arrêt des travaux, mise en sécurité, signalement des écarts, traitement des non-conformités et traçabilité des interventions.
Applications pratiques et évaluation : analyse de documents, exercices de lecture de marquages, études de cas et préparation d'une intervention électrique et mécanique en zone ATEX.

Méthodes pédagogiques

La formation repose sur une pédagogie active et participative, adaptée aux missions d'encadrement en zone ATEX. Les méthodes suivantes sont mises en œuvre :
• **apports théoriques structurés**, illustrés par des exemples issus d'environnements industriels ;
• **échanges d'expériences** permettant de rapprocher les notions abordées des situations professionnelles des participants ;
• **analyse de documents techniques**, notamment le zonage ATEX, le DRPCE, les consignes de sécurité, les modes opératoires et les autorisations de travail ;
• **exercices d'identification et d'interprétation du marquage ATEX** des matériels électriques et non électriques ;
• **études de cas** portant sur l'analyse des risques et la préparation d'interventions électriques et mécaniques en zone ATEX ;
• **mises en situation pédagogiques** relatives à l'organisation, à la supervision et au contrôle des travaux ;
• **questionnement oral, évaluations formatives et corrections commentées** tout au long de la formation ;
• adaptation des contenus et des exemples aux **activités, installations et risques spécifiques de l'entreprise**, lorsqu'ils sont communiqués en amont.

Moyens pédagogiques

Les moyens pédagogiques mobilisés comprennent :
• une **salle de formation adaptée**, équipée d'un vidéoprojecteur ou d'un écran de diffusion ;
• un **support pédagogique illustré** présentant les principes de prévention du risque ATEX, le zonage, les sources d'inflammation et les responsabilités du personnel encadrant ;
• des **extraits de documents réglementaires et techniques** applicables aux atmosphères explosives ;
• des exemples de **plans de zonage ATEX, DRPCE, modes opératoires, permis de travail, autorisations et consignes de sécurité** ;
• des fiches techniques, photographies et exemples de **marquages de matériels électriques et non électriques destinés aux zones ATEX** ;
• des **études de cas, exercices d'analyse des risques et scénarios d'intervention** électrique et mécanique ;
• des grilles d'analyse permettant de vérifier les mesures de prévention, l'adéquation du matériel et les conditions de réalisation des travaux ;
• un **questionnaire de positionnement**, des supports d'évaluation formative et un QCM final ;
• la remise d'un **support ou mémo pédagogique** reprenant les points essentiels de la formation.
Selon les possibilités du site ou du centre de formation, des matériels, composants ou équipements ATEX peuvent être présentés afin d'illustrer leur identification, leur marquage et leurs conditions d'utilisation.

Modalités de suivi

Le suivi de l'exécution et de l'assiduité des participants est assuré au moyen de :
• **feuilles d'émargement signées par demi-journée** par les participants et le formateur ;
• vérification de la **présence effective et de la participation** aux exercices, études de cas et échanges pédagogiques ;
• suivi individualisé par le formateur tout au long de la formation ;
• traçabilité des résultats obtenus aux exercices et à l'évaluation finale ;
• recueil de l'appréciation des participants au moyen d'un **questionnaire de satisfaction à chaud** ;

SARL EVINCEL au Capital de 13 000 €
3 Rue Étienne et Jean Guignardat 69680 CHASSIEU - Bureau : 04 78 22 58 98 - E-mail : contact@evincel.fr - Site web : www.evincel.fr
Déclaration d'organisme de formation enregistrée sous le numéro 82 69 12850 69 auprès du préfet de région Rhône-Alpes
SIRET : 79338142700046 - Code NAF : 8559A - N° de TVA : FR 03 793381427

• remise d'un **certificat de réalisation** et d'une **attestation individuelle de fin de formation** mentionnant les objectifs, la durée et les résultats de l'évaluation.
En cas de formation à distance, le suivi est complété par les **relevés de connexion**, les temps de présence en classe virtuelle et la participation aux activités proposées.

Qualification Intervenant·e·s

Formateur spécialisé dans la prévention des risques liés aux atmosphères explosives, disposant d'une solide expérience en environnement industriel et maîtrisant les interventions électriques et mécaniques en zone ATEX. Il possède notamment des compétences en : réglementation et prévention du risque ATEX ; analyse des risques et exploitation du DRPCE ; zonage et lecture des marquages ATEX ; préparation, organisation et supervision des travaux ; équipements électriques et non électriques destinés aux zones ATEX ; animation de formations professionnelles pour adultes.

SARL EVINCEL au Capital de 13 000 €
3 Rue Étienne et Jean Guignardat 69680 CHASSIEU - Bureau : 04 78 22 58 98 - E-mail : contact@evincel.fr - Site web : www.evincel.fr
Déclaration d'organisme de formation enregistrée sous le numéro 82 69 12850 69 auprès du préfet de région Rhône-Alpes
SIRET : 79338142700046 - Code NAF : 8559A - N° de TVA : FR 03 793381427

Méthodes et modalités d'évaluation

L'évaluation des acquis est réalisée tout au long de la formation et comprend :

- un **questionnaire de positionnement initial** permettant d'identifier les connaissances préalables du participant ;
- des **évaluations formatives** au moyen de questions orales, d'exercices, d'analyses de situations et de documents techniques ATEX ;
- une **étude de cas** portant sur la préparation, l'organisation et l'encadrement d'une intervention électrique et mécanique en zone ATEX ;
- une **évaluation théorique finale sous forme de QCM**, portant notamment sur le zonage, les sources d'inflammation, le marquage des matériels, les mesures de prévention et les responsabilités de l'encadrant ;
- une correction collective et individualisée permettant de vérifier la compréhension des points essentiels.

La validation des acquis est prononcée sous réserve :

- d'avoir suivi l'intégralité de la formation ;
- d'avoir participé aux exercices et études de cas ;
- d'avoir obtenu **au minimum 70 % de bonnes réponses à l'évaluation finale**.

Une **attestation individuelle de fin de formation** est remise au participant. Les résultats de l'évaluation permettent à l'employeur d'apprécier les compétences acquises en vue de l'autorisation ou de l'affectation du salarié aux missions concernées.

Moyens à mettre en oeuvre

Dans le cadre d'une formation réalisée en intra-entreprise, le client met à disposition, selon les modalités définies avec EVINCEL Formation :
- une salle de formation adaptée à l'effectif, calme, chauffée ou climatisée, équipée de tables, de chaises et de prises électriques ;
- un vidéoprojecteur ou écran de diffusion, ainsi qu'un tableau blanc ou paperboard, lorsqu'ils ne sont pas fournis par EVINCEL Formation ;
- les documents utiles à l'adaptation de la formation : DRPCE, plans de zonage ATEX, consignes de sécurité, procédures internes, permis de travail, modes opératoires et plans de prévention ;
- des exemples de matériels électriques et mécaniques utilisés en zone ATEX, ou leurs fiches techniques, notices et certificats de conformité ;
- les informations relatives aux produits inflammables, installations, procédés et situations de travail rencontrés par les participants ;
- si une visite ou une mise en situation sur site est prévue, un accès sécurisé aux installations concernées, accompagné par une personne habilitée désignée par l'entreprise ;
- les équipements de protection individuelle obligatoires sur le site, conformes aux risques identifiés et adaptés aux participants ;
- les autorisations d'accès, consignes d'accueil, procédures d'urgence et moyens nécessaires à la sécurité du formateur et des participants.

Les documents transmis doivent être à jour et peuvent être anonymisés lorsque leur contenu est confidentiel. En l'absence de documents propres à l'entreprise, EVINCEL Formation utilise des exemples pédagogiques génériques.

Modalités d'accessibilité handicap

La formation est accessible aux personnes en situation de handicap. Afin de mettre en place les compensations et adaptations nécessaires, les participants sont invités à signaler leurs besoins spécifiques dès l'inscription.

Le référent handicap d'EVINCEL Formation étudie, avec le participant, l'employeur et, si nécessaire, les acteurs spécialisés, les aménagements pouvant être proposés :

- adaptation des supports et des modalités pédagogiques ;
- aménagement du rythme, des horaires ou des temps de pause ;
- accessibilité de la salle et du poste de formation ;
- utilisation de moyens techniques ou humains adaptés ;
- adaptation des exercices, études de cas et modalités d'évaluation.

Lorsque la formation comprend une visite ou une mise en situation sur un site industriel, l'accessibilité est étudiée en fonction de la configuration des installations, des contraintes d'accès et des exigences de sécurité propres aux zones ATEX.

Pour une session intra-entreprise, le client veille à mettre à disposition des locaux accessibles et à informer EVINCEL Formation de toute contrainte particulière. Lorsque l'adaptation ne peut pas être mise en œuvre dans des conditions satisfaisantes, une solution alternative ou une orientation vers un organisme ou un partenaire spécialisé est recherchée.

SARL EVINCEL au Capital de 13 000 €

3 Rue Étienne et Jean Guignardat 69680 CHASSIEU - Bureau : 04 78 22 58 98 - E-mail : contact@evincel.fr - Site web : www.evincel.fr

Déclaration d'organisme de formation enregistrée sous le numéro 82 69 12850 69 auprès du préfet de région Rhône-Alpes

SIRET : 79338142700046 - Code NAF : 8559A - N° de TVA : FR 03 793381427

EVINCEL
Formation · Prévention · Sécurité

Durée

7.00 Heures **1** Jour

Effectif

2 à 10 participants

Contactez-nous !

Le service Formation
Responsable pédagogique

Tél. : 0478225898
Mail : contact@evincel.fr